

Culture, Art et Handicap

Accéder à la culture

La culture permet la construction de chacun d'entre nous. Elle représente un facteur de rencontres, d'épanouissement, et nous donne les clés pour nous ouvrir sur le monde. Cette dimension, connue et reconnue, est même inscrite dans la déclaration universelle des droits de l'homme depuis 1948 « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté ». Mais en pratique ? Selon une étude que nous avons menée avec IPSOS en 2017, alors que 96 % des Français estiment que les personnes en situation de handicap mental et psychique devraient avoir accès à la culture (musées, cinéma, théâtre, etc.), seuls 52 % estiment qu'ils y ont suffisamment accès. Concernant la pratique d'activité artistique ou manuelle, le constat est sensiblement identique (96 % contre 55%).



Photo Sara Fraysse. SAVS La Croisée à l'Institut du Monde Arabe

Pourtant, les efforts sont notables. Depuis 2001, une **Commission « Culture et Handicap »** a été créée afin de rassembler les différentes parties prenantes (ministères chargés de la Culture et des personnes en situation de handicap, établissements médico-sociaux, structures culturelles, associations de personnes handicapées, collectivités territoriales...) et réfléchir aux moyens d'améliorer l'accueil des personnes handicapées dans les lieux culturels mais aussi de leur faciliter l'accès aux pratiques artistiques. Depuis 2005 en France, la loi oblige les établissements accueillant du public (dont les lieux culturels) à se rendre accessibles pour tous, quel que soit le handicap.

Ces initiatives ont indéniablement permis d'améliorer l'accessibilité matérielle des espaces culturels mais le chemin reste encore long avant que toutes les personnes en situation de handicap puissent accéder à ces pratiques. Accéder à la culture ne réside pas uniquement dans le fait de pouvoir se rendre dans un lieu culturel, s'y déplacer et s'y repérer. L'accessibilité doit intégrer la participation, la compréhension et la communication mais également le sentiment et l'assurance d'être en sécurité. Généralement, cela se traduit par l'utilisation de pictogrammes (pour se repérer mais également pour aider à la compréhension de la visite) mais également par la sensibilisation et la formation du personnel au handicap mental et psychique.

Les personnes en situation de handicap peuvent participer pleinement à ces améliorations. En 2016, les Monuments Nationaux souhaitaient améliorer leur système de visite au Château de Vincennes (94). Pour cela, ils ont rédigé un livret de visite « facile à lire ». Afin de l'adapter au mieux, ils se sont rapprochés, entre autres, de la Fondation des Amis de l'Atelier et quelques personnes accompagnées par les établissements du Val-de-Marne ont ainsi aidé à rendre le livret vraiment adapté aux personnes en situation de handicap mental et psychique.



Ces symboles à l'entrée des sites et équipements touristiques garantissent leur accessibilité en tenant compte des 4 types de handicaps (moteur, mental, auditif et visuel)



Un beau moment de partage grâce au spectacle de percussions proposé par les résidents du Foyer L'Alliance sur la scène centrale de l'événement Protestants en Fête 2017.

Dépasser son handicap...

La culture est un domaine essentiel, qui peut permettre de trouver des ressorts pour surmonter des situations de handicap. « La guitare est devenue un outil de survie : elle m'a permis de relever la tête, de me dire que j'avais quelque chose qui m'appartenait malgré tout ce que la maladie me prenait. » nous a un jour confié Yann, résident à la Résidence Accueil de la Faisanderie à Fontainebleau. Les établissements de la Fondation ont bien conscience de cette vertu et proposent ainsi aux personnes accompagnées de nombreuses activités culturelles et artistiques afin d'éveiller leur curiosité mais également les encourager à s'exprimer par l'intermédiaire de la photographie, le dessin, le théâtre, etc.

Au-delà des performances artistiques, l'art invite parfois les personnes à se dépasser pour une représentation publique ou un concours par exemple. Ce fut le cas lors du Festival Court métrage « Triathlon de Montargis » pour lequel quatre résidents du Foyer du Domaine des Amis du Gâtinais ont dû écrire, filmer et monter un court-métrage de 6 à 8 minutes en 42 heures. Défi relevé avec brio puisqu'ils ont reçu le prix « Mention Spéciale du jury ». Tous ont été émus et heureux de se voir à l'écran et de recevoir une telle récompense. Une belle reconnaissance !



Atelier Théâtre à l'ESAT l'Atelier

...Et s'ouvrir sur l'extérieur

Partager. Là est souvent le mot d'ordre d'une pratique culturelle. Et partager fait du bien. Depuis qu'Eric Pédoux, travailleur à l'ESAT de Châtillon, pratique le théâtre, il affirme : « Je me fais plus confiance. Je suis heureux de partager ma passion avec d'autres personnes et de transmettre cette envie. C'est une belle revanche. ». La pratique d'activité culturelle et artistique permet aux personnes de se sociabiliser en se retrouvant au sein d'un groupe qui partage la même passion. Elle permet également parfois, lors d'exposition ou de représentation, de se confronter au regard extérieur, de rencontrer un public, d'échanger sur son travail et son regard sur le

monde et d'être fier de soi. Catherine et Simone, résidentes du Temps des Amis à Châtillon (92) ont pu montrer leur recueil de poésie à Edouard, l'organisateur des soirées poésies d'un cabaret de Belleville. Il les a encouragées à continuer d'écrire et les a invitées à venir partager leurs poèmes devant le public averti du jeudi soir. Elles ont ainsi pu déclamer chacune un poème devant l'assistance très à l'écoute et bienveillante. Ravies, elles souhaitent renouveler l'expérience.

Être reconnu et valorisé : une nécessité !

S'ouvrir sur l'extérieur ce n'est pas seulement se déplacer mais aussi ouvrir ses portes. Régulièrement, les établissements de la Fondation proposent des expositions ouvertes au grand public au sein de leurs locaux. Une façon de s'ancrer dans le territoire et s'intégrer pleinement dans la Cité. L'art et la culture deviennent alors une passerelle, un moyen de destigmatiser le handicap et de contribuer au changement de regard porté sur la différence. Le 30 novembre 2017, les établissements du Sud Seine-et-Marne ont présenté un défilé de mode qui a très vite affiché complet. Ce défilé avait pour but de valoriser la différence et d'en faire une vraie richesse : mission accomplie !



Autre levier contre la stigmatisation : parler du handicap et le représenter dans l'art. Après de longs mois de préparation, l'exposition photos de la MAS André Berge « Un autre regard... » a été inaugurée à la salle de spectacle de Roissy-en-Brie en 2016. Les professionnels de l'établissement ont répondu aux questions des visiteurs sur les thèmes divers tels que la citoyenneté à travers le handicap, la méthode PECS, l'autisme, le polyhandicap... L'exposition se déplace à présent dans d'autres mairies, écoles, établissements...

Lors du Salon de la photographie du Plessis-Robinson, le SAVS La Croisée a pu exposer une quinzaine de photos, prises par Sara Fraysse, éducatrice spécialisée au SAVS, ayant pour but de présenter les résidents dans la diversité de leurs handicaps, tels qu'ils sont dans leur quotidien, de combattre les idées reçues, les préjugés et les images toutes faites. Au-delà du prix du Jury remporté à cette occasion, la victoire réside essentiellement au travers de la fierté des usagers de voir leurs portraits récompensés.

L'art et la culture ancrent ainsi les personnes dans leur citoyenneté. Ce sont de puissants outils d'insertion, de destigmatisation, d'évasion, de reconnaissance et de dépassement de soi. Gardez un œil sur les expositions ou représentations organisées tout au long de l'année par les établissements et services de la Fondation. Vous y découvrirez des artistes accomplis, qui ne demandent qu'à partager leur savoir-faire !